

TRANSPORT SOLIDAIRE

Une aide aux déplacements **POUR** et **PAR** les habitants
du Parc Naturel Régional de la Brenne



ENTRAIDE ET
SOLIDARITÉ



Familles
rurales
Vivre mieux !
INDRE



Parc
naturel
régional
de la Brenne

06 78 27 23 10

transport-solidaire36@famillesrurales.org

Après inscription, les demandes doivent être effectuées minimum
72 heures (hors weekend et jours fériés) avant le déplacement
et du lundi au vendredi de 9h à 12h.

POUR ALLER OÙ ?



Au marché, faire ses courses, au cimetière...



À un RDV médical ou paramédical*



À la banque pour faire des démarches administratives



Visite à des amis, à la familles, à des personnes malades...



À un RDV professionnel, formation, entretien...



À une correspondance de train, de car, ou un co-voiturage...

* Hors prise en charge sécurisée

POUR QUI ? PAR QUI ?

POUR les habitants sans permis de conduire, sans moyen de locomotion, ou ne pouvant pas utiliser les moyens de transport existants et ne pouvant pas assumer financièrement les frais de transport en raison de leurs faibles revenus.

PAR des habitants volontaires, adhérents à Familles Rurales ou à la Croix Rouge.

COMMENT ÇA MARCHE ?



1 Vous vous inscrivez auprès de Familles rurales



2 Vous formulez votre demande de transport 72h avant le déplacement



3

3 Nous contactons le conducteur le plus proche de chez vous

5 Le conducteur bénévole vient vous chercher chez vous



6

Au retour, vous payez le conducteur qui vous remettra un reçu (0,32€ / km)*

4

4 Le conducteur bénévole prend contact avec vous pour s'organiser

